

GRILLE D'AUTOÉVALUATION DES COMPÉTENCES STAGE IV (AUD-6501) ET STAGE EN CONTEXTE DE PRATIQUE EN RÉGION (AUD-6503)

Nom de l'étudiant(e) : _____

Nom du (des) superviseur(s) : _____

Nom de l'établissement : _____

Dates du stage : _____

PRÉAMBULE

Le stage IV vise le développement de l'autonomie. Bien entendu « autonomie » ne veut pas dire de faire tout seul. Ce terme fait plutôt référence au fait qu'un.e étudiant.e sait se débrouiller pour trouver les réponses à ses questionnements, le cas échéant et surtout qu'il sait reconnaître ses limites. Lorsque l'on parle d'un niveau attendu pour le stage, cela fait référence à un.e étudiant.e prêt à faire son entrée dans la profession. Le développement des compétences se poursuit pendant toute une carrière. Il est tout à fait normal que certains éléments restent à être peaufinés. Il est donc important de ne pas comparer l'étudiant.e à un professionnel d'expérience.

Bien qu'il puisse y avoir des périodes d'observation surtout en début de stage, le mode « co-intervention » devrait être privilégié. Majoritairement, l'étudiant.e devrait être en supervision indirecte pour la majorité des tâches, et ce, dès la mi-stage. Lors de situations plus complexes ou d'intervention dans de nouveaux contextes, il est normal que certaines portions soient effectuées en co-intervention.

ÉCHELLE DE NOTATION

4*	L'étudiant(e) démontre des apprentissages conformes au profil attendu pour le stage.
3	L'étudiant(e) démontre plusieurs apprentissages conformes au profil attendu pour le stage. Quelques apprentissages demeurent à consolider pour atteindre le profil attendu.
2**	Plusieurs apprentissages demeurent à réaliser/consolider pour atteindre le profil attendu pour le stage. L'étudiant(e) doit porter une attention particulière au développement de cette compétence.
1**	Les apprentissages de l'étudiant(e) sont clairement en deçà du profil attendu pour le stage. L'étudiant(e) progresse peu dans le développement de cette compétence. Un support particulier doit être mis en place pour soutenir l'étudiant dans le développement de cette compétence.
S.O.	Sans objet. Compétence non évaluée.

*À noter qu'il n'existe pas de notation faisant référence à « au-delà des compétences ». Il est possible de faire ressortir un.e étudiant.e qui se démarque par les commentaires ajoutés.

**Lorsqu'une notation « 1 » ou « 2 » est attribuée, il est absolument nécessaire d'ajouter des commentaires, faits et observations pour appuyer l'évaluation.

Les sous-compétences en gras sont des compétences ajoutées à l'évaluation pour le stage IV.

☐ MI STAGE		☐ FIN DE STAGE				
EXPERTISE CLINIQUE (EC) - ÉVALUATION						
		4	3	2	1	S.O.
EC3.1	Analyser la demande de services.					
EC3.2	Faire un plan d'évaluation.					
EC3.3	Réaliser une anamnèse avec le client.					
EC3.4	Réaliser l'évaluation, c.-à-d. la collecte de données.					
EC3.5	Colliger les données.					
EC3.6	Évaluer, avec le client, le niveau de réalisation de ses habitudes de vie et les facteurs pouvant influencer sa qualité de vie (évaluation globale des besoins).					
EC3.7	Utiliser l'équipement d'évaluation selon les standards, en effectuer l'étalonnage, l'entretien et le « troubleshooting ».					
EC4.1;4.2	Interpréter l'ensemble des données concernant les habiletés et déficits sur le plan de l'audition ou de l'équilibre ainsi que les facteurs extra-auditifs associés.					
EC4.3;4.6	Établir le profil clinique du client et formuler le pronostic le cas échéant.					
EC4.4	Formuler une conclusion audiolologique.					
EC4.5	Formuler des recommandations.					
EC4.7	Rédiger un rapport d'évaluation.					
EC4.8	Transmettre l'information au client (et son entourage) à la suite de l'évaluation.					
Commentaires – Expertise clinique - Évaluation :						

EXPERTISE CLINIQUE (EC) – INTERVENTION						
***NOTE : Attention, « intervention » est utilisé ici au sens large et non uniquement en lien avec la réadaptation. Des interventions sont effectuées même dans le contexte d'évaluation diagnostique. ***						
		4	3	2	1	S.O.
EC5.1	Discuter avec le client des options de prise en charge en vue d'une prise de décision partagée.					
EC5.2	Sélectionner les objectifs de la prise en charge et être en mesure de les justifier.					
EC5.3	Sélectionner les moyens de prise en charge et être en mesure de les justifier.					
EC5.4	Rédiger un plan d'intervention audiolinguistique.					
EC5.5	Planifier la mesure des progrès et de l'efficacité de la prise en charge.					
EC6.1	Réaliser la sélection, l'ajustement, la vérification et la validation des aides auditives.					
EC6.2	Réaliser une intervention de prise en charge.					
EC6.3;6.4	Agir de manière à réduire les facteurs de risque ou maintenir/favoriser les facteurs de protection.					
EC6.5	Évaluer les progrès du client et l'efficacité de la prise en charge.					
EC6.6;6.8	Ajuster l'intervention/prise en charge en fonction du progrès du client et mettre fin au traitement le cas échéant.					
EC6.7	Documenter l'évolution par écrit.					
Commentaires – Expertise clinique - Intervention :						

COLLABORATION (C)						
		4	3	2	1	S.O.
C3.1	Collaborer avec d'autres professionnels dans une approche centrée sur le client.					
C3.2	Mettre à contribution son expertise d'audiologiste dans un cadre de collaboration.					
C3.3	Interagir selon les divers rôles et responsabilités des membres de l'équipe, incluant le personnel administratif.					
C4.1	Respecter les différences personnelles et professionnelles entre les collègues.					
C4.2	Favoriser une dynamique d'équipe positive.					
C4.3	Gérer les malentendus et les conflits dans un souci de collaboration.					
Commentaires – Collaboration : 						
COMMUNICATION (COM)						
		4	3	2	1	S.O.
COM2.1;2.2 Réaliser les étapes d'une entrevue structurée.						
COM3.1	Utiliser les techniques d'entretien de base verbales et non verbales en contexte clinique.					
COM3.2;3.3 Ajuster la communication aux interlocuteurs et à leurs caractéristiques, ainsi qu'au contexte.						
COM4.1	Explorer le problème, l'expérience vécue et les attentes.					
COM4.2	Ajuster les façons de faire en fonction du contexte de vie du client.					
COM4.3 S'assurer que le client prenne une décision éclairée en tenant compte des preuves scientifiques et de ses préférences.						
COM5.1	Utiliser des comportements respectueux, empathiques et d'écoute active envers le client.					
COM6.1	S'exprimer à l'oral de façon structurée, précise et dans une forme correcte.					
COM6.2	S'exprimer à l'écrit de façon structurée, précise et dans une forme correcte.					
Commentaires – Communication : 						

ÉRUDITION (E)						
		4	3	2	1	S.O.
E2.1	Utiliser différentes méthodes / outils favorisant l'apprentissage autonome.					
E2.2	Réinvestir les apprentissages dans de nouvelles situations.					
E3.7	Utiliser les données scientifiques.					
E3.9	Transmettre ses connaissances.					
Commentaires – Érudition :						
PROMOTION DE LA SANTÉ (PS)						
		4	3	2	1	S.O.
PS2.1	Aider les clients pour faciliter leurs démarches d'obtention de financement et de services pour eux-mêmes et leurs proches.					
PS2.2	Soutenir les clients dans la promotion de leurs besoins.					
PS2.3	Soutenir la participation sociale des clients.					
Commentaires – Promotion de la santé :						
GESTION (G)						
		4	3	2	1	S.O.
G1.1	Acquérir les savoirs associés à la création et la gestion d'une microentreprise ou d'un département.					
G2.1	Gérer son temps.					
G2.2	Planifier les services d'audiologie en fonction des ressources disponibles et du modèle d'organisation des services.					
G3.1	Participer à l'amélioration de la qualité des services par l'utilisation des meilleures pratiques basées sur les faits scientifiques.					

Commentaires – Gestion :

PROFESSIONNALISME (P)						
***Note : L'obtention d'une cote 1 ou 2 dans l'une ou l'autre des sous-compétences peut occasionner l'échec du stage. Cette décision sera prise par la coordination des stages.						
		4	3	2	1	S.O.
P2.1	Démontrer des comportements conformes aux règles en vigueur à l'Université et dans les milieux cliniques (ex: tenue, propos et comportement, respect des échéanciers).					
P2.2;2.3	Démontrer des comportements conformes aux règles éthiques et déontologiques de la profession, en clinique et en recherche le cas échéant.					
P2.4	Démontrer des comportements traduisant une attitude professionnelle et conformes aux valeurs et missions en vigueur à l'Université et dans les milieux cliniques.					
P3.1	Appliquer une démarche de pratique réflexive.					
P3.2	Reconnaître les situations problématiques sur le plan éthique, incluant la déontologie.					
P3.3	Démontrer les habiletés de réflexion et/ou de résolution d'un problème éthique.					
P3.4	Démontrer sa capacité à porter un jugement critique sur l'ensemble de ses compétences (expertise clinique, communication, collaboration, érudition, professionnalisme).					
P3.5	Prendre les moyens pour poursuivre le développement de ses compétences.					
Commentaires – Professionnalisme :						

POINTS FORTS DE L'ÉTUDIANT.E**COMPÉTENCES À AMÉLIORER****MOYENS****APPRÉCIATION GLOBALE DU STAGE**

Signature de l'étudiant.e

Date